



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT130732-C233632

2. Nom et adresse de l'opérateur

**BRIARD AURELIEN**  
**LES JARDINS DE LA PIERRE QUI FLOTTE**  
LE VAUHOUDIN  
35210 PARCE

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Maraîchage plein champ**

Carottes, fèves, navets, pois, échalotes, oignons, salades, mesclun,  
aubergines, cornichons, haricots verts, melons, rhubarbe, persil, ciboule,  
arroche, panais, choux, épinard, betteraves, courges, concombres, poivrons,  
piment, endives, maïs doux, pommes de terre, ail, ail des ours, radis,  
rutabaga, poireaux, tomates, céleri, thym, artichaut,  
mirabelles, physalis, blettes, framboisiers, myrtilier, fraisiers, figuier, nashi,  
cerfeuil, basilic, nigelle, tagète, carvis, aneth, ciboulette, coriandre, baselle,  
tétragone, scorsonère, soja, oca du Pérou, asperges, gesse  
pommiers, poiriers, groseillier, mûriers, cassis, goji,  
pastèque, amélanchier, argousier, caseille,  
chèvrefeuille, cormier, goyavier, kiwâï, murier, ragouminier, amarante

**Maraîchage sous abri**

Aubergines, poivrons, tomates, piments, courges, courgettes, chayottes

**Prairies permanentes**

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 26/10/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [producteurbio@bureauveritas.com](mailto:producteurbio@bureauveritas.com).

**Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

**Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non**

Paris La Défense, le : 01/02/2022  
Pour le Président, Laurent Croguennec